

# CN D

# Formation à la médiation

# Construire un parcours

## Module #4

## 05 > 08.03.2024

# Formation à la médiation 2023-2024

Pour encourager la médiation de la danse auprès de tous les publics, le CN D propose un cycle de formations ouvertes aux professionnels. Organisées en 6 modules, les formations articulent apports théoriques et pratiques, méthodologies et outils.

Savoir construire des parcours d'EAC et des projets de médiation, faire vivre des expériences de spectateur, partager pratiques et histoires de danse, découvrir et inventer des outils de médiation, animer des médiations adaptées aux différents publics, telles sont les compétences socles de la formation. Les six modules se complètent et peuvent être abordés successivement ou séparément.

## Formation en six modules

Module #1 – 17 > 20.10.2023

Accompagner des spectateurs

Module #2 – 28.11 > 01.12.2023

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 – 30.01 > 02.02.2024

Histoires mêlées

Module #4 – 05 > 08.03.2024

Construire un parcours

Module #5 – 23 > 26.04.2024

Animer une médiation

Module #6 – 25 > 28.06.2024

Outils pour la médiation

## Public

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à contacter Karen Millot (voir contacts et informations) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

## Lieu de la formation

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite

## Coût pédagogique (par module)

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, Pôle emploi, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

### **Modalités d'inscription**

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV au plus tard 15 jours avant chaque début de formation à [karen.millot@cnd.fr](mailto:karen.millot@cnd.fr).

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

### **Modalités d'évaluation**

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

### **Contacts et informations**

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

[karen.millot@cnd.fr](mailto:karen.millot@cnd.fr)

# Module #4

## Construire un parcours

05 > 08.03.2024

10:00 > 17:00

Instaurer les conditions favorables à la rencontre et à l'expérience de la danse nécessite de nombreuses compétences, allant de l'organisation logistique à la maîtrise de méthodes pédagogiques en passant par l'écoute et la compréhension des partenaires ou encore le respect des cadres légaux d'intervention. Que l'on soit artiste intervenant ou médiateur dans une structure culturelle ou sociale, la construction de parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse implique la mobilisation de ressources dans des domaines très divers. Cette formation apporte des éléments de réflexion, d'analyse et des méthodologies concrètes que chaque stagiaire pourra mobiliser ensuite en fonction de ses besoins.

### Objectifs

- Connaître les cadres, les dispositifs et les différentes étapes de construction d'un parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse ;
- Connaître et comprendre les enjeux de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle ;
- Savoir utiliser des outils d'intelligence collective et de facilitation pour créer une dynamique de projet ;
- Savoir construire un parcours.

### Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 5 au vendredi 8 mars, tous les jours  
de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00

### Programme

Les quatre journées vont comprendre des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.

#### Jour #1 – Coconstruire

Principes, cadres, dispositifs et étapes de construction d'un parcours de médiation et d'EAC – par Fanny Delmas, responsable du pôle EAC au CN D

#### Jour #2 – Coopérer

L'intelligence collective au service des dynamiques partenariales – par Valérie Weidmann, formatrice, consultante et facilitatrice

#### Jour #3 – Inventer

Inventer des projets avec et pour des partenaires et des publics – par Nadine Beaulieu, chorégraphe

L'Autre colo au CCN de Grenoble, un laboratoire pour explorer des espaces de médiation singuliers – par Erell Melscoët, directrice adjointe du CCN de Grenoble

#### Jour #4 – Rencontrer

Partager son projet avec des partenaires institutionnels – par Elsa Jourdain, cheffe de bureau du Parcours d'éducation artistique et culturelle à la Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs du département de la Seine-Saint-Denis

## **Intervenants**

### **Nadine Beaulieu**

Chorégraphe et pédagogue, Nadine Beaulieu mène la majeure partie de sa carrière d'interprète en danse contemporaine à l'étranger, à New York notamment où elle est invitée au sein de la Compagnie Erick Hawkins et suit parallèlement l'enseignement de Susan Klein sur la « release technique ». À son retour en France, elle diffuse cette approche technique au CN D à Pantin puis à Lyon. Son parcours de chorégraphe comprend un premier cycle de pièces de groupe permettant au spectateur d'observer à la loupe les danseurs dans des contextes sociaux et politiques puis, depuis 2016, un nouveau cycle de créations prenant la forme d'une galerie de portraits dansés. Sa démarche artistique s'attache à « composer » avec ce qui fait la richesse de chacun de ses collaborateurs.

### **Fanny Delmas**

Fanny Delmas est responsable du pôle éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des oeuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

### **Elsa Jourdain**

Cheffe de bureau du parcours d'éducation artistique et culturelle à la direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs du département de la Seine-Saint-Denis.

### **Erell Melscoët**

Depuis le début des années 2000, Erell Melscoët développe des projets artistiques dans le secteur de l'art chorégraphique, aux côtés du chorégraphe Rachid Ouramdane avec qui elle collabore pendant 17 ans, mais aussi parallèlement avec divers artistes comme Marlene Monteiro Freitas, Maud Le Pladec, Loïc Touzé ou encore Gisèle Vienne. Depuis 2016, elle est directrice adjointe du Centre chorégraphique national de Grenoble où elle élabore et développe un projet artistique sensible et ancré sur son territoire. Parmi les projets phares, elle conçoit depuis 2018 le programme annuel L'Autre colo, une colonie de vacances artistique pensée et construite avec des artistes à destination d'une vingtaine de jeunes.

### **Valérie Weidmann**

Valérie Weidmann est créative consultante, spécialisée sur la posture, l'identité professionnelle et l'approche partenariale au sein de l'économie créative : vision stratégique, cohésion d'équipe, organisation relationnelle, management, développement économique, culturel et territorial. Le design de ses interventions repose sur des principes collaboratifs : coaching individuel et d'équipe, méthodes issues de l'intelligence collective, de l'agilité, du co-développement, des constellations systémiques d'organisation, de la dynamique posturale et de la facilitation.

# Bulletin d'inscription

## Formation à la médiation

Construire un parcours  
Module #4 05 > 08.03.2024

Nom :  
Prénom :  
Date et lieu de naissance :  
Nationalité :

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ville :  
Code postal :  
Mail :  
Téléphone :  
Numéro de sécurité sociale :  
Nom et téléphone de la personne  
à prévenir en cas d'urgence :

### Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique  
Chorégraphe  
Professeur de danse  
Médiateur / relations avec les publics  
Chargé de mission EAC  
Autre (préciser)

# Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

## **Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge**

### **Salarié**

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

### **Demandeur d’emploi**

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par Pôle Emploi
- Justificatif d’inscription à Pôle Emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

### **Profession libérale**

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

**Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à [karen.millot@cnd.fr](mailto:karen.millot@cnd.fr) avant le 20.02.2023 si vous faites une demande de prise en charge.**

**Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.**

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D

Réception :

